La devise : *Keinen Mann und keinen Groschen* (pas un homme, pas un sou) de plus pour l'armée; soutenu, dans sa revue, la République ; combattu l'établissement d'une Faculté de théologie catholique à l'Université de Strasbourg ; lutté, enfin, contre le ralliement des catholiques d'Alsace au centre allemand, etc.

Ajoutons que le député de Molsheim a adressé à M. Corrard des Essarts, député de Lunéville, la dépêche suivante en réponse à certaines accusations :

Avons voté contre toutes augmentations de crédits militaires.

DELSOR.

On a vu que, d'après le préfet de Nancy, le promoteur de la mesure prise contre l'abbé Delsor fut le sous-préfet de Lunéville, M. François. Celui-ci a adressé au ministre de l'intérieur, sur la fermeture de la chapelle du Château de Lunéville et sur l'expulsion du député alsacien, un rapport dont voici les passages essentiels :

A Lunéville, ville frontière, sont établis de gros industriels alsaciens ou lorrains qui, après la guerre désastreuse de 1870, ont loyalement *opté* pour la France. Leurs usines, fabriques de jouets, de chapeaux, de matériel de chemins de fer et d'automobiles, filatures et tissages, emploient des annexés rentrés en France depuis plus ou moins longtemps. Or, on compte à Lunéville beaucoup plus d'*annexés* que d'Alsaciens-Lorrains restés Français par option.

La question d'âge, ici, n'est pour rien. Il se trouve, en effet, des milliers et des milliers d'Alsaciens et de Lorrains qui, après nos sanglants désastres, ont tout sacrifié pour devenir Français. Même en pays annexés, des hommes sont restés, le père du général Fanny en est un bel exemple — Français et de cœur et de titre et de qualité. Encore en ce moment, il ne se passe pas de jour sans que plusieurs jeunes gens se présentent aux gendarmeries de Nancy, Avricourt, Pont-à-Mousson ou Lunéville pour demander à servir chez nous et, ainsi, à devenir Français.

Ceux qui conservent la nationalité allemande, ou l'acceptent, n'agissent donc seulement parce que des intérêts particuliers les attachent à leur nouvelle patrie ou bien parce qu'ils reculent devant les formalités à remplir pour devenir Français.

Ce sont ces « Allemands » — Allemands malgré eux, mais Allemands quand même — qui garnissent les usines et les ateliers de Lunéville, et qui allaient à la chapelle du Château...

Au Château, depuis longtemps, depuis 1870, le gouvernement français tolérait cette chapelle privée. On y parlait allemand, on y prêchait en allemand ; c'était une faveur, une légitime concession accordée à nos compatriotes séparés brutalement de la mère-patrie et réfugiés en France.

Mais en ces dernières années il vint là, pour écouter la messe d'abord et entendre ensuite les exhortations politiques du clergé, des jeunes gens ayant accompli tout leur service militaire en Allemagne ; il y vint aussi des hommes nés longtemps après le traité de paix, au delà de la nouvelle frontière... et encore sous le coup d'obligations militaires à remplir en Allemagne. Plusieurs même quittèrent Lunéville pour aller accomplir une période d'instruction militaire en Allemagne et rentrèrent ensuite prendre leur place à l'usine et à la chapelle... C'était trop abusif.

D'autant plus que le vicaire de la chapelle du Château — prêtre non concordataire — M. l'abbé Vary, insuffisamment satisfait de parler allemand avec ses fidèles et de les sermonner dans cette langue, avait imaginé de se faire expédier tous les dimanches 400 exemplaires d'un journal allemand intitulé le *Volksfreund*, et dans lequel on insultait de la pire façon le gouvernement de la République française.

Voici quelques extraits de ce journal :

« La suppression en France du traitement de quelques évêques n'est pas une victoire ; M. Combes le sait bien, et il n'osera pas sanctionner ses prescriptions par la prison. C'est cependant absolument dans cette impasse que les congréganistes devront pousser M. Combes, s'ils veulent reconquérir leur liberté... Le réveil du sens de la liberté que l'on a constaté par les attroupements et les résistances populaires à la Grande-Chartreuse, à Nancy, à Marseille, à Nantes, a besoin d'être soutenu journellement par des procès, des condamnations, des appels, des acquittements sans cesse répétés, et il faut que cette agitation dure des années, jusqu'aux prochaines élections. Un changement de ministre ne suffit pas pour remédier à la situation, il faut un changement radical des Chambres...

» Une bande d'infâmes socialistes et radicaux et d'impies, qui siègent à la Chambre et au Sénat, tyrannise le pauvre pays. Les méchants sont libres, les bons ne le sont pas ; libre est l'école du mal, mais non la bonne école ; libre est la presse qui traîne la religion dans la boue et répand l'immoralité ; libres sont les mauvais journaux de l'étranger, mais non le *Volksfreund*, parce qu'il est une bonne feuille catholique qui déplaît au tyran Combes et à ses satellites. Combien de temps les Français libres se laisseront-ils encore tyranniser par un être aussi ignoble ? »

Ce sont des officiers français, indignés du langage du *Volksfreund* à l'égard de notre pays, qui se sont plaints de l'entrée de ce journal en France.

Plusieurs d'entre eux, issus de familles originaires d'Alsace ou de Lorraine mais servant en France, à Lunéville, et ayant à leur service des domestiques venus des pays annexés avaient trouvé incidemment, à l'office, la feuille qui nous insulte sans cesse... On l'avait pieusement offerte aux bonnes, aux cuisinières et aux femmes de ménage...

Le gouvernement décida alors de fermer la chapelle non autorisée de M. l'abbé Vary et interdit l'entrée en France du *Volksfreund*.

M. l'abbé Vary, une fois sa chapelle fermée et par conséquent sans traitement, sans casuel, se plaignit amèrement au cercle catholique, qui a largement contribué à l'élection de M. Corrard des Essarts, député antiministériel. On voulait protester, manifester violemment comme on l'avait déjà fait autrefois à Lunéville — avec des pierres dans les carreaux — faire venir à nouveau la cavalerie sur la place Léopold et voir exécuter des charges... L'accord se fit.

On pria M. l'abbé Delsor de venir faire une conférence — et il accepta.

Le rapport affirme que M. l'abbé Delsor, député au Reichstag, n'est pas protestataire.

M. l'abbé Delsor, député de Molsheim-Erstein, désirerait au contraire que tous les catholiques d'Allemagne s'accordassent dans un fraternel amour de l'empereur Guillaume. Il écrit d'ailleurs lui-même, dans son journal le *Volksbote*, ces lignes significatives :

« Le mérite de la franchise est d'autant plus grand qu'il pouvait en coûter à l'empereur d'avouer que le siège du polype se trouvait à peu près à l'organe dont souffrait feu son père. Plus d'un bourgeois, fier de sa dignité de rentier, aurait fait des mystères en pareil cas. Aussi le peuple allemand tout entier a-t-il été reconnaissant au souverain de cette noblesse de procédés, et les sympathies ont été d'autant plus vives et plus sincères. Même, partout, à l'étranger, l'opinion publique s'est émue et a exprimé dans les termes les plus respectueux ses souhaits pour une guérison non seulement prompte, mais surtout radicale... »

Avant, M. le député au Reichstag Delsor avait encore dit :

« C'est uniquement au perfectionnement des armes à feu que M. Combes doit de n'avoir pas suscité en Bretagne une levée de chouans.

» Si les gars du pays de Tréguier avaient des fusils capables de rivaliser avec le fusil nouveau modèle, la statue de Renan ne serait pas inaugurée et M. Combes ne serait pas venu présider l'inauguration... »

» M. Aynard a raison, ce qui fait la force des partis politiques, c'est ce qui, d'après Démosthène, constitue les qualités essentielles de l'orateur : 1° l'action ; 2° l'action ; 3° l'action. »

Ces appels à l'action avaient inquiété le préfet de Meurthe-et-Moselle. Quand il apprit que M. l'abbé Delsor, non optant pour la France et non protestataire au Reichstag allemand, allait venir provoquer l'agitation chez les annexés résidant à Lunéville, il résolut, de son plein gré, d'intervenir.

L'évêque de Nancy, M. Turinaz, a demandé au curé-archiprêtre de Lunéville de répondre au rapport qu'on vient de lire. Voici, d'après le *Gaulois*, la réponse adressée hier par l'archiprêtre à son évêque :

1° M. l'abbé Vary, chargé par Votre Grandeur de l'Œuvre des alsaciens-Lorrains à Lunéville, a continué de faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs, c'est-à-dire à réunir tous les dimanches les Alsaciens-Lorrains dans la chapelle du Château et à leur donner une instruction dans leur langue maternelle. M. l'abbé Vary n'a pas fait de politique au moment des élections. Il s'est contenté de traduire en allemand et de lire à ses auditeurs la lettre de Votre Grandeur en date du 15 avril 1902.

2° La chapelle du Château étant publique, nous n'avions aucun contrôle à exercer sur la situation politique de ceux qui la fréquentaient.

3° M. le sous-préfet, dans son rapport, a peut-être voulu parler d'autres réunions d'Alsaciens. Outre les réunions religieuses qui se font à la chapelle du Château, il y a, en effet, les réunions d'une association d'hommes alsaciens-lorrains. C'est une association fondée en 1891 sous le vocable du Sacré-Cœur, et approuvée par Votre Grandeur. Elle a été créée dans un double but : un but moral et religieux, de façon à établir une union plus intime entre ces malheureux exilés et à leur faciliter l'accomplissement de leurs devoirs religieux, un but charitable de façon à se constituer une caisse de secours en cas de maladies ou de besoins et de procurer à la veuve et à l'orphelin un secours en cas de décès. Cette association ne saurait encourir les colères de l'administration, car le comité s'occupe des réintégrations et des naturalisations et rend gratuitement les plus grands services. Elle mérite, à ce point de vue patriotique, les plus grands éloges.

4° Pour la distribution du *Volksfreund*, voici ce que j'ai affirmé à M. le sous-préfet en présence du commissaire spécial qui n'a pu que confirmer la vérité de mes paroles : la distribution de ce journal hebdomadaire se fait depuis les premiers jours de l'arrivée des Alsaciens à Lunéville.

C'est le vicaire chargé de l'œuvre des Alsaciens qui, de tout temps, bien avant M. Vary et pour faciliter toutes choses, est en relation avec le libraire de Strasbourg pour l'envoi régulier du journal et pour le règlement des comptes. M. le vicaire n'est ici qu'un prête-nom. Le paquet de journaux (180 et non pas 400) est pris à la gare par un Alsacien et c'est ce même Alsacien qui le distribue aux abonnés. Il est tout naturel qu'étant réunis le dimanche on profite de la sortie pour remettre le journal à chaque abonné. Il n'a jamais été distribué à la chapelle, il n'a pas non plus été distribué après l'interdiction.

5° On a prétendu que cette distribution est la cause de la fermeture de la chapelle, c'est un mensonge ; car l'interdiction date du 20 décembre et l'arrêté de fermeture est du 12 précédent. Les articles incriminés ne sont pas évidemment favorables à plusieurs de nos gouvernants, mais ils sont dépassés de beaucoup par les journaux français qui circulent en toute liberté. Cette question du *Volksfreund* n'est qu'un prétexte hypocrite pour dissimuler la vengeance qu'on a voulu exercer contre les Alsaciens-Lorrains qu'on sait catholiques, au moins pour le grand nombre, et par conséquent opposés à toutes les lois tyranniques dont nous sommes les victimes.

6° Il est absolument faux que M. l'abbé Vary se soit entendu avec le cercle catholique pour provoquer une manifestation. Celle à la suite de laquelle on brisa les devantures à coups de pierres et où l'on fut obligé de charger sur la place Léopold n'a été provoquée en aucune façon par le cercle catholique. Elle a été excitée par l'audace et l'outrecuidance des juifs au commencement de l'affaire Dreyfus. Leur attitude avait causé dans toute la ville une surexcitation qui aurait pu avoir les suites les plus fâcheuses ; pour ce qui est de l'affaire présente, loin de vouloir provoquer une manifestation, c'est, à l'un des membres influents du cercle catholique que M. le sous-préfet doit de n'avoir pas été menacé jusque dans son hôtel.

7° Il est également faux que le cercle catholique ait prié M. l'abbé Delsor de faire une conférence. C'est M. le député Corrard des Essarts qui, ayant appris la visite que M. l'abbé Delsor devait faire à des amis habitant Lunéville, pria ce dernier de vouloir bien adresser quelques paroles d'encouragement à ses compatriotes, mais sous la réserve, comme on l'a fait remarquer, que cette conférence n'aurait aucun caractère politique et ne donnerait lieu à aucune provocation. M. Corrard a même été d'une telle discrétion qu'il n'a prévenu de cette démarche ni l'aumônier du cercle, ni l'aumônier de la paroisse. Cette simple remarque suffit pour renverser tout l'échafaudage des raisons apportées par M. le sous-préfet, pour rendre le clergé responsable de ce qui s'est passé.

8° Enfin, lors même que l'on aurait eu raison d'interdire le *Volksfreund* et d'empêcher sa distribution à la sortie de la réunion des Alsaciens, ce n'était pas une raison pour fermer une chapelle qui, depuis 1826, a été gracieusement mise à la disposition du clergé paroissial pour les besoins du culte. Les motifs pour lesquels cette chapelle a été rendue au culte ne sont que plus forts aujourd'hui, puisque la population a augmenté dans une grande proportion.

Voilà, monseigneur, les renseignements que je puis vous certifier et qui vous éclaireront suffisamment sur la bonne foi et sur les intentions de ceux qui nous accusent.

P. FRUSHNET,
curé de Saint-Jacques.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

COMMENT SE FONT LES PROMOTIONS MILITAIRES. — L'*Eclair* fait ressortir les faits suivants :

Dans la dernière liste de promotions de l'infanterie, on pouvait lire, parmi les chefs de bataillon promus lieutenants-colonels :

M. de Laporte d'Hulst, du 68e d'infanterie, *en remplacement de M. Meunier, promu.*

M. Brundeaux, du 1er régiment étranger, *en remplacement de M. Picot de Sainte-Marie, promu.*

Mais, en remontant aux lieutenants-colonels promus colonels, c'est en vain que l'on cherchait les noms de MM. Meunier et Picot de Sainte-Marie.

On attendait, depuis, un *erratum*, qui est venu sous la forme suivante :

Au lieu de : en remplacement de M. Meunier, promu, lire : en remplacement de M. Radiguet, promu.

Au lieu de : en remplacement de M. Picot de Sainte-Marie, promu, lire : en remplacement de M. de Morin, promu.

Ainsi, au lieu des lieutenants-colonels Meunier et Picot de Sainte-Marie qui figuraient, à leur tour, sur le travail établi par la direction de l'infanterie d'après le tableau d'avancement où ils avaient les numéros 30 et 31, le cabinet du ministre avait, pour des raisons que l'on devine, biffé les noms de ces deux officiers pour prendre à leur suite les numéros 32, 33, 34 et 35. Le changement avait été fait avec tant de précipitation, que la direction de l'infanterie n'avait pu, au dernier moment, rectifier toutes ses écritures.

Le cas signalé par l'*Eclair* est d'ailleurs loin d'être isolé : nous pouvons, dans la cavalerie notamment, signaler ce fait qu'au 1er janvier tel capitaine, figurant au tableau depuis deux ans pour chef d'escadrons, avait été compris dans le travail régulier de promotion et n'a été exclu que par application des mêmes procédés.

Dans la cavalerie, d'ailleurs, la liste des chefs d'escadrons promus n'a eu que de lointains rapports avec l'ordre de tableau.

Enfin, on peut se demander si, pour certains officiers, l'inscription aux tableaux d'avancement du général André n'a pas pour but principal de les empêcher d'arriver à leur tour aux récompenses de la Légion d'honneur, qu'on ne peut obtenir qu'un an après un avancement et qu'on recule ainsi, pour eux, d'année en année.

MARINE

A LA RECHERCHE DE LA « VIENNE ». — On est toujours à Paris sans nouvelles de la *Vienne* ; les deux croiseurs le *Galilée* et le *Guichen*, envoyés à sa recherche, n'ont rien fait connaître qui pût faire croire qu'ils sont sur sa trace.

Notre correspondant de Brest nous télégraphie :

Tous les bruits qu'on a fait courir au sujet de la découverte de la *Vienne* sont faux. Aucune nouvelle d'aucune sorte n'est parvenue à Brest à son sujet.

Dans les eaux irlandaises où croise le *Guichen* les recherches n'aboutissent point. L'agence Havas communique à ce sujet la dépêche suivante :

Queenstown, 17 janvier.

Le transatlantique *Ivernia*, de la Compagnie Cunard, arrivé de New-York, annonce avoir été, hier soir à dix heures, en communication par la télégraphie sans fil avec le croiseur français *Guichen*, qui lui a demandé si le transport la *Vienne* avait été aperçu par lui. Une réponse négative a été transmise au croiseur.

Le bruit avait couru que le port de Rochefort avait envoyé le remorqueur *Taillebourg* à la recherche du transport ; la nouvelle est démentie ; ce remorqueur a été expédié dans les parages de la Coubre pour secourir un vapeur désemparé signalé en détresse à l'entrée de la Gironde.

A mesure que le temps s'écoule les chances de sauvetage, si par hasard la *Vienne* est encore à flot, diminuent de beaucoup, car le transport n'avait pas assez de vivres pour rester en mer pendant une période aussi longue. Le *Yacht* publie à ce sujet une correspondance de Toulon, dont nous extrayons le passage suivant :

Depuis que la *Vienne* est considérée comme en retard, c'est-à-dire depuis au moins vingt jours, on aurait dû la faire rechercher plus activement, d'autant plus que, comme nous l'avons dit dès la fin décembre, ce bâtiment est exposé à manquer de vivres. Contrairement à ce qui a été dit, ces transports n'ont plus de vivres de prévoyance ; ils vivent à l'ordinaire, et n'ont comme vivres en supplément que ce que la prudence du commandant jointe aux ressources du bon de l'ordinaire leur font prendre au départ.

Ainsi qu'on le voit, les recherches actuelles n'ont que bien peu de chance d'être suivies de succès.

NOUVELLES DU JOUR

La commission des douanes de la Chambre a confié, il y a plusieurs mois, à une sous-commission, le soin d'étudier les divers tarifs étrangers en vigueur ou en préparation et de rechercher les répercussions qu'ils peuvent avoir sur nos échanges.

Cette sous-commission, présidée par M. Klotz, vient de faire paraître aujourd'hui un premier volume qui contient l'examen des tarifs douaniers de l'Allemagne (M. Noël, rapporteur), de l'Angleterre et des Indes anglaises (M. Plichon, rappporteur), de la Belgique (M. Camuzet, rapporteur), du Brésil (M. Clémentel, rapporteur), des Etats-Unis (M. Siegfried, rapporteur), de l'Italie (M. Thierry, rapporteur), de la Russie (M. Debussy, rapporteur), de la Suisse (M. Jean Morel, rapporteur).

Le second volume, qui ne tardera pas à paraître, contiendra l'examen des tarifs douaniers de l'Autriche-Hongrie (M. F. David, rapporteur), du Canada, de l'Australie et des colonies anglaises autres que les Indes (M. Brunet, rapporteur), de la République argentine (M. Clémentel, rapporteur), de l'Espagne (M. Albert Sarraut, rapporteur), de la Turquie (M. Camuzet, rapporteur).

Dans un avant-propos, M. Klotz indique la portée de ce travail.

Suivant lui, « il appartient à la France, qui, entre toutes les autres grandes nations, jouit du bienfait actuel de la stabilité, à l'heure où la concurrence internationale la plus âpre plonge dans l'incertitude nos voisins et nos rivaux, de rester dans une position d'expectative, mais d'expectative clairvoyante et vigilante ».

« Nous déclarons, ajoute-t-il, avoir surtout désiré, par notre travail, mettre la Chambre en état, à l'heure voulue, d'intervenir énergiquement pour la défense des grands intérêts de notre commerce, de notre industrie et de notre agriculture, si certaines nations, par de nouveaux tarifs, menaçaient nos droits dans le monde. »

L'inhumation de la princesse Mathilde a eu lieu, ce matin, à dix heures, en l'église paroissiale de Saint-Gratien.

La cérémonie a été très courte : une messe basse suivie de la translation du cercueil d'une chapelle dans l'autre.

Le caveau où repose le cercueil de la princesse est situé, comme nous l'avons dit, dans l'église même de Saint-Gratien au fond de la chapelle de droite du transept, en face du tombeau de Catinat, qui fut restauré par les soins de la princesse Mathilde, et que surmonte une statue du maréchal, à demi-couchée sur la pierre funéraire. C'est à M. Jules Guillard, architecte de la princesse, que le prince Louis-Napoléon en a demandé les dessins et la construction. Les travaux en seront continués cette semaine.

Le monument, selon le vœu formulé par la princesse dans son testament, sera très simple. Il se composera d'une haute stèle de marbre formant corps avec le fond de la chapelle et supportant le buste de la princesse par Carpeaux. Au-dessus de cet ensemble sera fixée au mur, en pendant à celle portant le nom de Catinat, une plaque de marbre sur laquelle on gravera l'inscription funéraire, dont le texte sera arrêté ultérieurement.

La cérémonie de ce matin, commencée à dix heures, a pris fin à onze heures moins dix. Le prince Louis-Napoléon était arrivé à Saint-Gratien, dans une voiture à deux chevaux, avec sa mère la princesse Clotilde. L'ex-impératrice Eugénie n'est pas venue et s'était fait excuser ce matin près du prince Louis-Napoléon.

Une cinquantaine de personnes, familières de la princesse, assistaient à la cérémonie : le prince et la princesse Murat, les comtes Primoli, Mme Espinasse, le docteur Savreux-Lachapelle, le comte de Laborda, le marquis de Lagrange, le baron Brunet et les membres du service d'honneur du prince Victor. Après la messe basse, dite par l'abbé Jeanquet, curé de Saint-Gratien, et le transfert du cercueil, la pierre funéraire a été simplement scellée.

Devant l'église, environ cent cinquante curieux, venus d'Enghien et de Montmorency, qui ont salué les membres de la famille impériale à leur arrivée et à leur départ. Le général Louis-Napoléon est parti à onze heures, en voiture, avec la princesse Clotilde.

Le prince Victor Napoléon, en sa qualité de chef de la famille impériale, avait, ainsi que nous l'avons dit, notifié, de Bruxelles, à toutes les cours le décès de sa tante. Le prince a reçu, à cette occasion, de tous les souverains de l'Europe, des témoignages de sympathie.

LES GRÈVES

La compagnie générale de navigation du Havre-Paris-Lyon-Marseille communique la note suivante :

Une grande partie du personnel des marniers du Rhône ayant demandé à maintenir le travail, la compagnie générale de navigation Havre-Paris-Lyon-Marseille a décidé de reprendre, lundi matin 18 janvier, son service complet entre Marseille, Cette, Port-Saint-Louis et Lyon.

AU JOUR LE JOUR

Sainte-Beuve et le « Temps »

M. Léon Séché publie, dans la *Revue bleue*, des renseignements anecdotiques sur la vie de l'illustre critique. Il raconte, notamment, à l'occasion de la mort de la princesse Mathilde, les circonstances dans lesquelles la brouille se fit entre la nièce de l'empereur et celui qui fut si longtemps son ami. Le vrai motif — nous l'avons indiqué dans la biographie de la princesse — fut l'entrée de Sainte-Beuve au *Temps* en 1869. Déjà, à peine entré au Sénat, il prit la défense, à propos de la *Vie de Jésus*, de la liberté de conscience, méconnue dans la personne d'Ernest Renan. Plus tard, son fameux discours sur la liberté de la presse et, plus encore, son dîner du Vendredi saint, lui avaient fait presque une figure d'opposant soulignée par des manifestations d'étudiants sous ses fenêtres. La princesse l'invita à être plus prudent, elle craignait quelque algarade de sa part :

Elle le voyait déjà avec une certaine mauvaise humeur recevoir dans l'intimité des ennemis irréconciliables du régime, comme Scherer et Nefftzer, et tout en ayant approuvé la lettre qu'il avait écrite au directeur du *Temps* sur le sénatus-consulte, pour remplacer le discours qu'il n'avait pu, à cause de sa maladie, prononcer au Sénat, elle avait blâmé *in-petto* le choix que Sainte-Beuve avait fait du destinataire de cette lettre. Si elle avait su qu'il avait voté aux dernières élections législatives pour le rédacteur du *Temps* qui, après s'être fait connaître par les *Comptes fantastiques d'Haussmann*, s'était posé, dans le 6e arrondissement de Paris, en adversaire irréductible de l'empire, elle ne lui aurait pas pardonné.

Aussi, quand elle apprit qu'il avait définitivement quitté le *Moniteur* pour entrer dans ce journal républicain, son sang ne fit qu'un tour. Elle sauta dans sa voiture et accourut chez lui dans un tel état de surexcitation et de fureur, que Jules Troubat me dit un jour, en me racontant cette scène, qu'il avait senti sur sa joue le vent de son manchon.

C'était le lundi 4 janvier 1869. Sainte-Beuve était dans son cabinet de travail. Elle monta l'escalier quatre à quatre, sans rien demander à personne, frappa à la porte sans attendre qu'on lui dise d'entrer, elle parut debout, les bras croisés devant Sainte-Beuve qui, pendant quelques minutes, s'entendit traiter comme un laquais sans pouvoir placer un mot pour sa justification.

A un moment donné, comme cette scène violente lui avait porté sur la vessie et qu'il était obligé de se sonder plusieurs fois par jour, il demanda à la princesse la permission de la quitter un instant et pria son secrétaire de monter lui tenir compagnie. Elle profita de son absence pour lâcher à M. Jules Troubat le mot fameux de *vassal* qui, répété à Sainte-Beuve, le mit hors de lui. Quand il rentra, elle était partie en faisant claquer les portes.

Deux jours après sa colère durait encore et elle disait à Goncourt dans son salon de la rue de Courcelles :

« ...Sainte-Beuve! je ne le verrai plus... Il s'est conduit avec moi... lui... enfin. C'est à cause de lui que je me suis brouillée avec l'impératrice... Et tout ce qu'il a eu par moi! Dans mon dernier séjour à Compiègne, il m'a demandé trois choses : j'en ai obtenu deux de l'empereur. Et qu'est-ce que je lui demandais ? Je ne lui demandais pas de renoncer à une conviction, je lui demandais de ne pas s'engager dans un traité avec le *Temps*, et de la part de Rouher. Je lui ai tout offert... Il aurait été à la *Liberté* avec Girardin, c'était encore possible, c'était de son monde. Mais au *Temps*, nos ennemis personnels... où tous les jours on nous insulte... Oh! C'est un mauvais homme. Il y a six mois j'écrivais à Flaubert : « Je crains que Sainte-Beuve, d'ici à quelque temps, ne nous joue quelque tour... » C'est lui qui a écrit à Nefftzer... il y a de son ami d'Alton-Shée dans tout cela. Et avec une parole d'amertume sifflante : « Il m'écrivait au Jour de l'An que tout le confortable et le bien-être qui entouraient sa maladie, il me les devait... Non, on ne se conduit pas comme ça.... »

» Et elle suffoque, elle étouffe, elle se bat la gorge avec le haut de sa robe brodée qu'elle agite à deux mains, et des larmes qu'elle dévore lui montent dans la voix que l'émotion étrangle par moments.

» Enfin, je ne parle pas de la princesse! mais la femme, la femme! Voyons, Goncourt, n'est-ce pas, c'est indigne ?

» Elle fait quelques pas sur le tapis agitant derrière elle la grande traîne de sa robe de soie blanche, et revient à moi : La femme! j'ai été dîner chez lui. Je me suis assise sur la chaise où avait passé Mme X.... Du reste, je lui ai dit chez lui : Mais votre maison est une maison de coquins, un mauvais lieu, et j'y suis venue pour vous. » Oh! j'ai été dure! Je lui ai dit encore : « Qui êtes-vous ? Un vieillard impotent. Vous ne pouvez pas seulement vous servir dans vos besoins... Mais quelles ambitions pouvez-vous donc avoir encore?... Tenez, j'aurais voulu que vous fussiez mort, l'année dernière, vous m'auriez laissé au moins la mémoire et le souvenir d'un ami. » Cette scène m'a fait un mal, ajoute-t-elle *en tressaillant!* »

Que s'était-il donc passé au juste pour que la princesse Mathilde fût ainsi sortie de ses gonds ? En vérité, rien d'extraordinaire. Le *Moniteur* ayant été disloqué pour les besoins de la politique gouvernementale, Sainte-Beuve à qui le *Temps* faisait des offres réitérées les avait déclinées pour demeurer avec Dalloz au *Moniteur Universel*, qui cessait d'être *officiel*, pensant qu'il allait être « plus libre et plus vif ». Ce fut le contraire qui arriva. Dalloz avait dû partager la direction du journal avec un associé dont les opinions étaient aussi cléricales que possible. A telle enseigne que, quelques jours après, lorsque Sainte-Beuve envoya son premier article sur l' « Enseignement des jeunes filles à la Sorbonne » et les « Leçons de Poésie », de Paul Albert, on lui demanda d'y faire des coupures à cause d'une critique toute littéraire qu'il contenait à l'adresse de l'évêque de Montpellier. Sainte-Beuve refusa net, en disant qu'il ne voulait blesser la conscience de personne, mais que ce serait la première fois depuis quarante ans qu'il ferait une concession de cette nature. Et le 30 décembre 1868, il se retira du *Moniteur* en écrivant à Dalloz un billet qui se terminait par ces mots : « au diable les fanatiques! »

Cinq jours après l'article passait tel quel au *Temps*.

On a lu plus haut comment la rupture se fit. Pendant quinze jours — qu'on se le représente malade et pouvant à peine se tenir assis — Sainte-Beuve rongea son frein et dévora ses larmes, espérant jusqu'à la dernière minute que la princesse, ayant une plus juste appréciation des choses, reviendrait lui tendre la main.

Au bout de quinze jours, comme elle ne bougeait pas, il se résigna à lui écrire, non pour accuser ou s'excuser mais pour exhaler une plainte très noble, enveloppée encore dans une vague espérance de réconciliation, qu'on peut lire à la dernière page des *Lettres à la Princesse* :

« Vous m'aviez accoutumé, lui disait-il, à une amitié toute différente, si différente, que je n'ai pu considérer l'entrevue de lundi que comme un accident extraordinaire, quelque chose qui n'était pas de vous, mais d'un autre

» Pour moi, j'ai mis le signet après la visite du dimanche. Le livre se ferme pour moi, ce jour-là, à cinq heures et demie du soir : se rouvrira-t-il jamais ou jour ?

Ce fut sa dernière lettre à la princesse Mathilde, ou plutôt non, ce fut l'avant-dernière. Quelques mois après, il en dicta une autre sur son lit de mort à M. Zeller, qui lui avait apporté un billet de la princesse. Car elle s'était ressaisie et elle voulut du moins qu'il sût, avant de mourir, qu'elle avait tout oublié.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Lundi, 18 janvier. — Le baromètre reste élevé sur l'ouest de l'Europe ; il atteint 775 mm. en Bretagne et en Gascogne. La dépression qui était hier sur l'Italie s'éloigne vers le sud-est, et la vent se calme en Provence. Le minimum barométrique (754 mm.) se trouve sur la Grèce.

Le vent est faible du sud-ouest sur nos côtes de la Manche, du nord-ouest sur celles de l'Océan.

On signale des chutes de pluie dans l'ouest de l'Europe, de neige dans le centre et le nord.

En France, on a recueilli 6 mm. d'eau à Biarritz, 4 à Cherbourg, 2 à Nancy.

La température a monté sur les Iles-Britanniques et la Bretagne ; elle était, ce matin, de —16° à Haparanda, —3° à Paris, —1° à Arkhangel, 13° à Malte.

On notait : —10° au puy de Dôme, —17° au Ventoux et au pic du Midi.

En France, un ciel nuageux est probable avec temps frais dans le nord-ouest, froid dans l'est.

Monte-Carlo. — Midi + 20°. Beau temps.

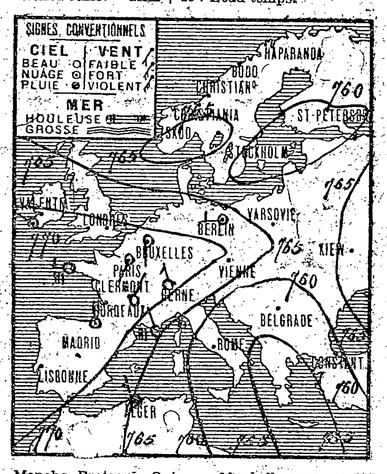

Manche, Bretagne, Océan. — Mer belle ou peu agitée généralement.

Méditerranée. — Mer houleuse généralement.

Paris. — Observatoire municipal

SITUATION DANS LA RÉGION PARISIENNE

Lundi 18 janvier 1904, midi. — Le ciel, beau ou peu nuageux pendant la journée d'hier et la nuit, s'est couvert ce matin, et vers 7 h. 30 on constate la formation d'un brouillard qui, sur le centre de la ville, limite la visibilité à moins de 500 mètres.

Les vents, généralement faibles, continuent à souffler d'entre nord et ouest, et le baromètre, qui a descendu un maximum de 773 mm. à 2 h. 15 ce matin, est, depuis, en baisse lente.

La température s'est encore abaissée. On note ce matin comme minima : — 5°4 à Ville-Evrard, — 4°2 au Parc Saint-Maur, — 3°5 à Joinville, — 3°0 à Montsouris et Achères, — 2°4 à Saint-Denis, — 0°8 à la Tour Saint-Jacques.

(Diagramme des observations relevées à la Tour St-Jacques)

Le pointillé noir est celui du baromètre. Le pointillé blanc donne les degrés du thermomètre.

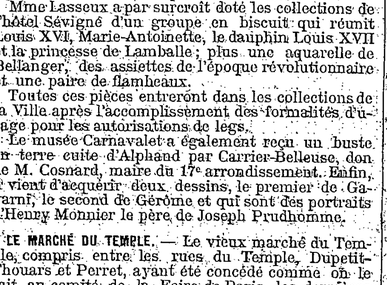

A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — Quelques journaux annoncent ce matin que les élèves de l'Ecole des beaux-arts qui suivaient les cours de M. Gérôme auraient fait une démarche auprès de M. Dagnan-Bouveret pour le prier de poser sa candidature à la succession de M. Gérôme, ce que M. Dagnan-Bouveret aurait refusé d'ailleurs de faire. On nous communique à sujet la note suivante qui infirme ces renseignements :

Les élèves de l'atelier Gérôme réunis émettent à l'unanimité un vœu en faveur de MM. Humbert ou Albert Maignan en remplacement de leur regretté maître, et opposent un démenti formel aux notes parues dans certains journaux en faveur d'autres candidatures.

Pour les élèves,
Le massier,
A. BOULANGER.

Le 18 janvier.

DONS ET LEGS A CARNAVALET. — Parmi les différentes libéralités dont le testament de Mme veuve Lasseux, née Cadet de Chambine, décédée en octobre dernier, vient de favoriser plusieurs d'entre nos grands musées, figurent notamment, à destination de Carnavalet, quelques œuvres de Boilly : une esquisse représentant sa famille ; trois dessins, dont une tête de jeune fille, un portrait d'homme et un enfant endormi ; enfin une peinture de petit format figurant un chien coiffé par trois enfants.

Mme Lasseux a par surcroît doté les collections de l'hôtel Sévigné d'un groupe en biscuit qui réunit Louis XVI, Marie-Antoinette, le dauphin Louis XVII et la princesse de Lamballe ; plus une aquarelle de Bellanger, des assiettes de l'époque révolutionnaire et une paire de flambeaux.

Toutes ces pièces entreront dans les collections de la Ville après l'accomplissement des formalités d'usage pour les autorisations de legs.

Le musée Carnavalet a également reçu un buste en terre cuite d'Alphand par Carrier-Belleuse, don de M. Cosnard, maire du 17e arrondissement. Enfin, il vient d'acquérir deux dessins, le premier de Gavarni, le second de Gérôme et qui sont des portraits d'Henry Monnier le père de Joseph Prudhomme.

LE MARCHÉ DU TEMPLE. — Le vieux marché du Temple, compris entre les rues du Temple, Dupetit-Thouars et Perret, ayant été concédé comme on le sait, au comité de la Foire de Paris, les dernières marchandes qui y avaient leurs étalages ont dû transporter, ce matin, leurs marchandises dans le Marché-Neuf qui est situé sur la rue des Archives. Ce Marché-Neuf est infiniment moins vaste que son voisin, le vieux marché, et cependant tous les emplacements n'y seront pas occupés.

Le carreau du Temple qui, de temps immémorial se tenait au premier étage du vieux marché, s'est tenu, ce matin, de neuf heures à midi, dans un emplacement nouveau situé également dans le Marché-Neuf, au rez-de-chaussée, à côté du marché de la friperie dont il n'est séparé que par une grille.

Ce déménagement n'a eu aucun effet sur la vente.

VOL DE RÉTICULE. — Un ouvrier photographe, Jules Bidal, déjà condamné deux fois pour vol, a été arrêté, ce matin, en flagrant délit, au moment où, à l'angle de la rue de la Boétie et du boulevard Malesherbes, il s'emparait du réticule d'une passante, Mme D..., couturière.

Il a été envoyé au Dépôt par M. Daltroff, commissaire de police.

UN DRAME DE JALOUSIE. — A la suite de revers de fortune, les époux Sueur s'étant trouvés sans situation et sans aucun moyen d'existence, Mme Sueur, jeune femme de vingt-quatre ans, avait accepté une place chez une de ses anciennes amies, Mme Farge, qui tient un restaurant rue de Château-Landon, 10. Mme Farge avait en outre offert au jeune ménage une chambre dans la maison. Cependant M. Sueur cherchait en vain un emploi.

Aigri par l'insuccès, il voyait d'un mauvais œil sa femme rire avec les clients de Mme Farge. Bientôt il lui fit des scènes si violentes et si fréquentes que Mme Farge dut lui interdire l'entrée du restaurant.

Hier, vers dix heures du soir, comme Mme Farge jouait aux cartes avec Mme Sueur et avec un client, Sueur entra et tenta d'étrangler sa femme. On s'interposa et Sueur remonta dans sa chambre où sa femme ne tardait pas à le rejoindre. A peine celle-ci était-elle entr